



Commission Régionale Football Loisirs SAISON 2020/2021

PROCÈS-VERBAL N°2

Réunion du : Mercredi 23 Septembre 2020 par visio-conférence

Président : Mr MATHIEU.

Présents : Mme GOFFAUX - MM. LE CAVIL - THOMAS – AUVITU - BOUDJEDIR – GORIN – GUILLAUME (GCSP).

Excusé : M. DARDE.

INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS GENERALES :

EN RAISON DES DIFFICULTES POUR BEAUCOUP D'EQUIPES FOOTBALL LOISIR D'ETRE EN REGLE AVEC LEURS LICENCES, LA COMMISSION, DECIDE A TITRE EXCEPTIONNEL DE REPORTER LA 1ère JOURNEE DE SES CHAMPIONNATS AU 21 NOVEMBRE 2020 (pour le samedi) ET 23 NOVEMBRE 2020 (pour le lundi).

AUCUN AUTRE REPORT NE SERA ACCEPTE.

La commission demande aux clubs qui ne sont pas encore inscrits de régulariser leur situation.

Le calendrier général ainsi que la composition des poules football loisir sont consultables sur le site de la LPIFF.

La commission demande à tous les clubs de respecter le protocole de reprise d'activités simplifié paru sur le site de la LPIFF ainsi que les mesures sanitaires mises en place sur les installations sportives.

TERRAINS

Les clubs utilisant un terrain mis à leur disposition par la LPIFF doivent impérativement s'acquitter de leur cotisation annuelle avant le 30 septembre de l'année en cours, (date butoir) auprès du GCSP.

En cas de non-paiement, le club sera automatiquement mis hors compétition jusqu'à régularisation.
Tous les clubs football loisir doivent en début de saison remettre à la DJS ainsi qu'au responsable de leur installation sportive un calendrier de leurs rencontres.

CHAMPIONNATS

Samedi matin

La commission prend note du courrier du club de Chennevières Louvres mentionnant le nouvel horaire de ses matchs à domicile fixé à 10h.

La commission prend note du courrier de Vemars St Witz concernant le report de sa rencontre contre l'ES 16^{ème} en raison pour cause de terrain impraticable.

Poule B :

N° 23157117 Vemars St Witz /ES 16ème

La commission prend note du courrier de l'équipe de Vemars St Witz et accepte le report de cette rencontre en raison du terrain impraticable.

Franciliens

Poule A :

La commission prend note du forfait général de l'US Alfortville 2.